

FLASH-INFO

15



CIVISME SAVOIR-VIVRE pour le cadre de vie et l'environnement

COMMUNALES
ACTUALITÉS
CAMBES EN PLAINE
JUILLET 2015

Le civisme, c'est l'affaire de tous ! Il est important que chacun soit sensible au respect des lois existantes et de l'ensemble des règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui, la politesse ou la courtoisie, le stationnement, le bruit... C'est l'occasion pour chacun de marquer son attachement à notre commune, de donner du sens à ses droits et devoirs de citoyen. Pour mieux vivre tous ensemble !



Le patrimoine vert très important de notre commune demande un entretien quotidien et récurrent. A cela s'ajoute notre volonté affichée de mener une politique active en matière de fleurissement et d'embellissement de notre village, ce qui engendre de surcroît une organisation exigeante et une réflexion permanente.

De ce fait, le service technique participe quotidiennement à l'amélioration des lieux d'accueil (*création et réfection des massifs*), des lieux de détente et à l'intégration dans le paysage de la voirie qu'il s'agisse de la signalisation, la publicité ou des diverses infrastructures urbaines.

Découlant de notre engagement municipal, les achats de végétaux représentent plus de 20 % du budget de fonctionnement propre du service des espaces verts de notre commune. Il s'agit principalement de l'achat de plantes annuelles ou vivaces qui viennent améliorer et renforcer le circuit fleuri de la commune. Les arbres et arbustes (*réfection ou amélioration d'espaces existants, remplacement suite à des vols ou des dégradations, nouvelles créations ...*) représentent également une part importante des achats.

Malheureusement, nous devons constater que depuis quelques semaines, les vols et dégradations se multiplient sur notre commune.

Aujourd'hui, l'équipe des Services Techniques doit faire face à de nombreuses difficultés pour gérer cette situation qui nécessitent un coût supplémentaire et important pour notre collectivité, tout en consacrant un temps supplémentaire au détriment de l'entretien général.

L'investissement du personnel technique sur les divers travaux a été remarqué par l'ensemble des élus ainsi que la population.

Il s'avère que de voir se dégrader une large partie met un sérieux coup au moral à nos agents municipaux qui s'investissent pour atteindre les objectifs que nous leur avons fixés.



Récapitulatif des faits :

Vols de plantes parking mairie (*Place Jeanne Albertine et Place de l'Amitié*), diverses jardinières de la commune, dégradation du cabanon de l'école (*3h de réparation*) sans compter qu'il a fallu aller chercher les trottinettes dérobées dans les arbres au milieu du parc, dépôt quasi quotidien de bouteilles d'alcools et de débris divers autour du gymnase, dégradations de la structure en osier rond-point de la rue de l'avenir (500€), vitre abris bus brisée rond-point de la rue de l'Avenir



Des nouveaux jeux sont en cours de montage au parc des sports pour le plaisir des petits. Nous espérons que les agents qui nous ont proposés de les installer au lieu de faire appel à une entreprise de pose extérieure (8.000 € ainsi économisés) ne verront pas des actes de vandalisme venir détruire leur travail et les économies obtenues.



Les travaux réalisés par les agents techniques sont exécutés avec sérieux, compétence et créativité et avec un investissement de leur part. Pour cela, nous les soutenons et les encourageons à poursuivre leurs efforts sur les prochains projets. A ce titre, le Maire a demandé aux forces de police d'opérer des rondes plus fréquentes dans notre village, notamment la nuit afin de d'endiguer ces actes d'incivilités.

Nous précisons par ailleurs que le budget lié à l'entretien de nos espaces verts est relativement conséquent, et pas extensible à l'infini. Il se répartit ensuite en achats d'engrais et de produits phytosanitaires (*en légère diminution du fait de la mise en place progressive d'une gestion différenciée limitant les produits phytosanitaires au profit de produits d'origine organique*), en frais de maintenance des systèmes d'arrosage et en fournitures diverses.

Porté par une volonté municipale affichée de maintien et d'amélioration du cadre de vie de ses administrés, le service des espaces verts de Cambes en Plaine mène donc un travail conséquent en matière de fleurissement et d'aménagement paysager sur la commune. C'est un des aspects concrets de la politique d'urbanisation maîtrisée voulue par les élus et demandée par les concitoyens.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour préserver notre environnement et ne pas hésiter à nous contacter si vous étiez amenés à surprendre des personnes portant des actes de nuisances diverses au sein de notre commune.

Le Maire Adjoint
en charge de la Commission Travaux
Eric GOBERT

Le Maire
Mickaël BERTRAND

Dépôts sauvages

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 Juillet 1975. Se débarrasser de ses déchets sur un trottoir ou dans la campagne, est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent. Ces cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux et dégradent les paysages.